

Treillières

Magazine d'information de la commune de Treillières

MAG' n°82
MARS
AVRIL
MAI
2019



www.treillieres.fr



DOSSIER



L'avenir s'écrit aujourd'hui

**L'ÉCOLE PAULINE-KERGOMARD
AFFICHE LA COULEUR**



Treill'air de fête sous les étoiles : Mobilisez-vous !

Les 21 et 22 juin prochains, pour son 10^e anniversaire, Treill'air de fête prend ses quartiers dans la ville. Les places du Champ-de-Foire et de la Liberté, le parvis de la mairie, la toute récente avenue du Général-de-Gaulle, la nouvelle place de la République et l'esplanade Simone-de-Beauvoir seront les décors de cette édition, annoncée "sous les étoiles". « Osons laisser la place aux rêves et à l'imagination, à la convivialité et aux festivités », promet Catherine Henry, adjointe déléguée à l'animation locale, à la culture, et au tourisme. L'élue compte sur la participation de « tous les Treilliérains, quel que soit leur âge ou leur village. Un engagement qui s'ajoutera à la large mobilisation des associations de la commune ». Beaucoup d'organisations associatives sont en effet déjà investies au sein de l'une des commissions thématiques. Et pour mettre en commun toutes les propositions et idées à valoriser lors de cet événement, une séance plénière est organisée (en photo, celle du 31 janvier dernier). Hip-hop, chorale, rock, défilé de chars, bal populaire, jeux grandeur nature, ateliers créatifs, concours et challenges... « Les Treilliérains ont des idées à valoriser, je les invite à se faire connaître ! »

Les cinq commissions de Treill'air de fête :

- **Animations** : florence.maloine@treillieres.fr et charline.prunier@treillieres.fr
- **Programmation musicale** : sebastien.jacob@treillieres.fr et bruno.piszczorowicz@treillieres.fr
- **Communication** (actions à mener pour sensibiliser et mobiliser les habitants du bourg et des villages) : elodie.guerlais@treillieres.fr et axelle.flamand@treillieres.fr
- **Décors** (réflexion et confection des décors des espaces publics) : Marine Coustans, clelementaire@treillieres.fr et benjamin.helin@treillieres.fr
- **Organisation** (mise en scène et coordination générale des associations, commerçants, prestataires, services municipaux...) : sebastien.jacob@treillieres.fr et gilles.ridel@treillieres.fr

Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

Horaires :

Lundi au vendredi - 8h30 à 12h30 • 14h à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).
Permanence état civil et formalités : samedi de 9h à 12h

Numéro 82 : Mars - Avril - Mai 2019 - Dépôt légal à parution.

Magazine trimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Directeur de publication** : Alain Royer

Responsable de la rédaction : Catherine Cadou - **Coordination** : Sophie Escande-Sorin

Crédits photos : Mairie de Treillières • Ouest-France • © L.Bouvier • © chones • ©nd3000 - Fotolia.com • ©Warakorn Hamprasop-123RF

Réalisation : studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie** : Cartoffset - **Tirage** : 3850 exemplaires -

Distribution : Guy W. Services



Événements **P4**
**Une première
plutôt réussie !**



Portraits **P7**

Citoyens de demain **P8**

Un lieu d'accueil enfants-parents



L'avenir s'écrit aujourd'hui **P10**

Partageons nos passions **P12**

Solidarité-Familles **P14**

DOSSIER **P15**

**Investir et protéger :
deux défis à relever**



Intercommunalité **P20**

Culture **P21**

Conseil municipal **P22**

Travaux **P24**

Économie **P26**

Expression libre **P28**

C'est pratique **P29**

Agenda **P30**



L'AVANT-PROPOS
DU MAIRE

UNE VILLE QUI BOUGE

Cher(e)s administré(e)s,

Vous vous en rendrez compte en lisant ce magazine, le printemps qui s'ouvre s'annonce riche en rendez-vous et en inaugurations. Les nombreux projets menés ces dernières années arrivent à leur terme et certains de ces services ont ouvert leurs portes, pour la grande satisfaction des usagers.

Je pense notamment à l'école Pauline-Kergomard, nouvel établissement scolaire maternel, qui accueille, depuis le début de l'année 2019, 182 jeunes écoliers. Ce n'est pas tous les jours qu'une commune ouvre un établissement scolaire et, d'après les retours de l'équipe éducative comme des parents d'élèves, je m'autorise à penser que cet établissement répond aux attentes que nous avons, en matière d'espace, de luminosité, de confort d'apprentissage...

Ce n'est pas tous les jours non plus qu'une commune prend le pari de l'ambition culturelle, en ouvrant un nouvel équipement dédié à la connaissance, aux livres et supports numériques, à la lecture en général et à la culture au sens large du terme. La médiathèque qui s'ouvrira au public dès ce mois de mai répond à une attente forte de votre part. Cet outil viendra bien entendu compléter l'offre que la ville met en place, chaque année, avec les associations notamment, pour permettre aux habitants de s'ouvrir sur leur environnement.

Je pense aussi à la chasse aux œufs, à Treill'air de fête, à la fête de la musique, aux traditionnelles fêtes de fin d'année, à tout ce que la ville organise également pour que la jeunesse puisse passer d'agréables moments de vacances, avec le Tremplin, l'espace de loisirs...

Une ville qui bouge, une ville qui grandit, c'est aussi une ville qui prépare l'avenir. Là aussi, ce printemps marquera l'histoire de la commune car il proposera, le 17 mai prochain, un temps festif pour accueillir comme il se doit notre nouveau quartier, qui se dessine autour de l'avenue du Général-de-Gaulle, face à la mairie. De nouveaux logements, une résidence pour personnes âgées, une place conviviale, auxquels s'ajouteront donc une médiathèque et, bientôt, un restaurant. Chacun d'entre vous est invité à partager ce moment convivial et à faire la connaissance de cette nouvelle ville qui se dessine.

C'est notre ambition, mais c'est surtout votre ville !
Je vous dis donc à très bientôt !
Bonne lecture

Alain Royer
Maire de Treillieres

Fêtes

Le marché, la solidarité... et les ondées



❶ Capricieuse la météo de fin d'année point de perturber les fêtes et notamment déroulement du marché de Noël, qui avait réuni, une fois n'est pas coutume, les grandes forces vives treilliéraines – artisans, associations –, et fait déplacer les habitants à cet événement annuel apprécié de tous. De la pluie perturbatrice, au point de contraindre l'organisation d'annuler le feu d'artifice (une première).

❷ Pour autant, les éclaircies de la fin de l'année 2018 venaient des sourires des grands et petits sur la grande patinoire installée les quinze derniers jours de décembre place la Liberté...



Éclaircie solidaire également dans le cœur des sportifs qui ont affronté les éléments à l'occasion de la course organisée par le club Treillières-Run. Au bout de l'effort, des participations généreuses et un chèque de 1194 euros remis à Jean-Pierre Houdusse, responsable local de l'Association française contre les myopathies (AFM).

❹ Solidarité partagée avec les plus âgées de la commune. Chaque année, le maire Alain Royer, accompagné d'autres élus, va à la rencontre des seniors de plus de 70 ans, à l'occasion d'un moment d'échange chaleureux au cours duquel il leur remet un colis de Noël, toujours bien apprécié. Ce geste solidaire s'ajoute au traditionnel repas offert par la Ville aux aînés de la commune. Près de 700 personnes âgées de plus de 70 ont été concernées cette année.

Distinctions

Deux champions à l'honneur



Cyril Dumoulin, récent médaillé de bronze aux derniers championnats du monde de handball et surtout gardien de but de l'équipe nantaise du H, avait prêté sa voix à la dictée solidaire ELA, fin 2018, au collège du Haut-Gesvres. Un 20/20 pour cette initiative au profit de cette association européenne contre les leucodystrophies.

Jacques-Henri Guillet, président du Stade Treilliérain (rugby) a reçu des mains de Bernard Laporte, président de la FFR, la médaille de bronze de la fédération, récompensant 25 ans de dévouement pour son club de cœur. Bravo.



Personnes âgées

L'Angélique bleue ouvrira le 20 mai

Répondant à la forte demande des habitants retraités, la construction d'une résidence services seniors permettra, dès la fin du printemps, aux plus âgés de profiter d'une nouvelle solution d'habitat de qualité. « *Un soin particulier a été apporté à l'aménagement des appartements afin de faciliter le quotidien des résidents* », explique Sophie Lamour, directrice de l'établissement Domitys (en photo). « *Avec de nombreux services à la carte ou en "pack", les lieux présentent l'avantage de rassurer les résidents, par la présence d'une vingtaine de salariés Domitys dans la résidence* ».

Ouverture le 20 mai, 6 avenue du Général-de-Gaulle, tél. 02 55 59 67 00



Sport

Une première plutôt réussie !



Plus de 600 participants au Trail'r run du 20 janvier dernier, une course organisée par le club treilliérain ! Logistique sans faille pour cet événement, remporté par Joan Bleas et Eloïse Suteau (trail de 13 km) et Arthur Clouet et Rozenn Derrien (trail de 25 km).



Très haut-débit

5 400 habitants bientôt connectés

Le Département de Loire-Atlantique construit un nouveau réseau de fibre optique en dehors des zones déployées par les opérateurs privés permettant de relier 108 000 particuliers, entreprises et services publics. La commune de Treillières va bénéficier de ces travaux d'aménagement numérique. D'ici à 2021, plus de 5 400 habitants et entreprises bénéficieront de la fibre optique. Une fois les locaux raccordés, les Treilliérains qui souhaitent bénéficier de cette technologie, pourront s'abonner auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix.

Information sur la fibre optique du Département ainsi que les zones et les périodes de déploiement du réseau sur : numerique.loire-atlantique.fr

À noter : ces travaux d'aménagement de la fibre optique nécessitent des interventions sur la voirie qui peuvent entraîner quelques fermetures temporaires.

Concours photo

Bravo à Marie-Laure PINTO !

La Treilliéraine a posté cette photo sur le fil d'instagram de la commune à l'occasion du dernier concours sur le thème de Noël. Prochain défi : une photo sur le thème du printemps.

#vialeprintemps



[villedetreillieres](https://www.instagram.com/villedetreillieres)





Vœux 2019

« Faire ce que nous avons promis »

Pour la troisième fois, l'ensemble des habitants de Treillières était invité à la cérémonie des vœux du maire et c'est la salle Marathon qui accueillait l'événement au cours duquel Alain Royer, le maire, Catherine Cadou, sa première adjointe et leur équipe municipale, ont adressé leurs bons vœux 2019. Devant une assemblée de près de 400 personnes, les élus sont revenus sur les temps forts de l'année écoulée avant de se projeter sur ceux à venir. Morceaux choisis.

Vitalité

Avec la naissance de 99 petits Treilliérains en 2018, la commune confirme sa bonne santé démographique. 9 200 habitants ont été recensés sur la commune, soit une évolution de + 500 habitants par rapport aux derniers chiffres mis à jour par l'INSEE au 1^{er} janvier 2015. « À la livraison du nouveau quartier, nous compterons plus de 9 600 habitants. »

Nouveau quartier

Elle est attendue et les travaux s'achèvent. L'avenue du Général-de-Gaulle montre ainsi son nouveau visage. Davantage de logements, une médiathèque (lire page 21), une place conviviale... « L'étude commerciale montrait que beaucoup de d'administrés interrogés par questionnaire faisaient part de leur souhait notamment d'une nouvelle offre de restauration dans le centre-ville. Ce sera chose faite à la fin de cette nouvelle année avec l'implantation sur cette avenue d'un nouveau restaurant. »

Concertation

Accueil du public en mairie, questionnaire jeunesse, projets communaux... La concertation a été au cœur des actions municipales conduites en 2018. Concernant les rythmes scolaires, celle-ci a porté ses fruits : « la concertation a montré que, majoritairement, les familles treilliéraines souhaitent conserver le rythme de 4,5 jours par semaine d'école pour leurs enfants. C'est pourquoi, à la rentrée 2019, la semaine de 4,5 jours d'école sera maintenue et l'organisation périscolaire également. »

Service public

En 2018, la ville de Treillières a marqué son engagement en faveur de l'amélioration de la qualité de ses services. Le lancement d'un espace Citoyens en ligne permet aujourd'hui aux usagers d'effectuer des démarches administratives, 7 jours du 7, 24 heures sur 24. « Vous êtes plus de 2 000 personnes à avoir créé un compte sur ce nouvel espace. Cette transition numérique a pour objectif de rapprocher les Treilliérains des services et des élus, notre souhait permanent reste de simplifier la relation que nous entretenons avec les usagers. »

Promesse

Nouveau Pôle enfance solidarité baptisé Atout' âge, nouveau quartier, nouvelle médiathèque, nouvelle école... Le maire a tenu à souligner sa « volonté de vous dire ce que nous faisons mais surtout faire ce que nous vous avons promis ».

Médailles

La cérémonie des vœux a aussi été l'occasion de remettre la médaille de la ville à trois Treilliérains, honorés pour leur exploit, et pour leur implication dans la ville. Cette année, ce sont les sportifs Hélène Lelant et Antoine Bertin, de l'association TK Boxing-club, tous les deux sacrés champion du monde de kick-boxing, qui ont obtenu cette médaille. L'historien et écrivain Jean Bourgeon, qui a notamment mis à l'honneur l'histoire de la ville à travers l'ouvrage collectif *Vies de château au bord du Gesvres*, complète le podium des personnalités de la ville distinguées (lire par ailleurs son portrait en page 7).

Culture

C'était la douce nuit de la lecture

Le public était venu en nombre, courant janvier dernier, assister à la première "Nuit de la lecture" ce samedi soir. Des lectures en pyjama ou en bonnets de nuit pour l'ouverture de soirée, les participants étaient encore plus d'une cinquantaine pour le jeu musical final, près de quatre heures plus tard... Une expérience à renouveler.



Jean ne raconte pas que des histoires

On lit davantage son nom que l'on ne voit son visage. Jean Bourgeon est un historien discret, érudit, passionné de mots et de dates. Récemment honoré par la médaille de la ville, nous avons pu faire sa connaissance. Une chance.



Allez, offrons-nous quelques stéréotypes : Jean Bourgeon est historien, donc c'est un homme noyé sous les archives, tourné vers le passé... C'est tout le contraire, l'élégant et grand homme (il mesure 1m85), jeune septuagénaire, aime certes écrire sur ce qui a été, il apprécie surtout la recherche, les histoires de vie, qu'il décortique, épiluche avec minutie et optimisme, par amour pour sa ville de cœur, Treillières. « C'est d'abord la ville de mes grands-parents, raison pour laquelle je me suis intéressé à son histoire », dit-il. Jean Bourgeon s'était fait connaître en 1986 par un premier livre (*La vie est dans le pré : Treillières, des ori-*

gines à la Révolution), il a depuis beaucoup écrit, contribué grandement au dernier ouvrage collectif, *Vies de château au bord du Gesvres*, avec l'association TAFD*. Trait commun à toutes ses recherches : « je me passionne par l'histoire des mentalités, le comportement des habitants confrontés à des événements parfois tragiques, comme les guerres. » Ça, c'est pour la partie publiable. Pour le reste, Jean ne lâche que très rarement le stylo, écrivant librement pour des cercles de lecteurs plus intimes, « des récits de voyage notamment. Pour le plaisir des mots et de les partager ». Afin de nourrir ses appétits littéraires, c'est sur son vélo qu'il songe à ses

futurs écrits. Cycliste de la première heure – il a notamment récemment traversé une partie des Alpes avec sa monture – il se sert de la petite reine pour réalimenter son esprit : « dès que je bloque sur quelque chose, je pédale ou je marche, et j'obtiens la solution », dit-il dans un sourire malin. Jean Bourgeon cite l'auteur ligérien Julien Gracq, « qui aimait marcher, rêver le long de la Loire pour engranger des images ». Conteur, enseignant, écrivain ou journaliste, Jean est un peu les quatre à la fois, menant discrètement sa barque, en voyageur du temps.

*Treillières au fil du temps

Louison sait ce qu'elle veut



On les dit peu engagés, loin des préoccupations citoyennes et responsables. Cette jeunesse-là tient au contraire toutes ses promesses. Louison Hoarau fait partie des 19 nouveaux élus au conseil municipal des enfants, « pour représenter ma classe et tous les jeunes de la ville de Treillières ». Consciente de l'enjeu, particulièrement attachée à la chose publique, la jeune Louison, 9 ans, élève de CMI à Joseph-Fraud, a tout de suite accroché « quand à l'école, on a commencé à en parler. Ma sœur avait été

élue elle aussi et elle m'a encouragée à me présenter. » Plus de pistes cyclables, de ronds-points décorés, des actions éducatives... L'élue a des idées, elle est aussi très fière de son écharpe tricolore et de ce qu'elle représente. Une fonction finalement assez complémentaire de ses activités personnelles : « du théâtre, de la danse classique, de la guitare... » Bien dans ses baskets, Louison est surtout élue car elle aime sa ville, « un peu à la campagne. Son château, ses espaces. C'est ma ville, je m'y sens bien. »

Un lieu d'accueil enfants-parents va ouvrir ses portes



Dès le 24 avril prochain, un projet intercommunal dédié à l'accueil des tout-petits donnera naissance à un nouveau lieu d'accueil dédié aux enfants de 0 à 4 ans et aux parents. Deux permanences par semaine, dont une matinée à Treillières.

Sucé-sur-Erdre, Grandchamp-des-Fontaines, Héric et Vigneux-de-Bretagne se sont associées à Treillières pour créer un nouveau lieu pour petits et grands. Le LAEP - lieu d'accueil enfants-parents - ouvrira ses portes au printemps sur la commune et proposera des permanences itinérantes sur les quatre autres communes partenaires. L'idée de départ est de créer « un lieu de socialisation pour les petits accompagnés de leurs parents, grands-parents ou d'un adulte référent et qui soit également accessible aux futurs parents », indique Elisa Drion, conseillère municipale à la petite enfance. Ouvert aux tout petits (0-4 ans), l'endroit est conçu comme un espace à part : on y viendra pour jouer, écouter, parta-

ger, rencontrer d'autres parents et d'autres d'enfants...

Deux accueillants à chaque permanence

Avec des situations familiales de plus en plus hétérogènes et une augmentation significative de familles monoparentales, il était important, pour l'ensemble des communes à l'initiative du projet, d'imaginer un tiers lieu de ce type. Espace de socialisation, véritable passerelle entre la cellule familiale et la société, le LAEP propose un premier pas vers l'altérité. L'accueil y est anonyme, sans rendez-vous et gratuit. Sur place, enfants et adultes sont accueillis par des professionnels de la petite enfance. À chaque per-

manence, deux accueillants seront présents, offrant aux parents la possibilité de pouvoir exprimer leurs craintes, leurs interrogations, mais aussi témoigner de leurs bonheurs avec leur enfant. « Le LAEP n'apporte pas un accompagnement social, il est un soutien à la parentalité, il vise l'apprentissage de la vie en collectivité », poursuit Elisa Drion. « C'est un lieu d'éveil qui apportera – dans un climat de confiance – un appui aux parents dans l'exercice, parfois difficile, de leur fonction. »

Les permanences à Treillières ont lieu le mercredi matin, de 9h à 12h, à l'Espace Atout'âge, juste à côté de la mairie.

Infos au 02 40 94 68 48 ou 02 40 94 69 31.

Séjours été : rappel du calendrier

Les plaquettes d'information sur les séjours estivaux organisés par la mairie seront envoyées par mail entre le 25 et le 29 mars. Les parents auront jusqu'au vendredi 3 mai pour renvoyer leur pré-inscription à ces séjours, et le guichet famille leur fera un retour au plus tard le 24 mai.

Le top du rugby scolaire à Treillières

Du 15 au 17 mai prochain, 200 jeunes scolaires venus de la France entière se disputeront, sur le terrain du Stade treilliérain, le titre national de la meilleure équipe UGSEL* de rugby.

Éduquer... C'est tout un sport ! La devise de l'UGSEL (*fédération sportive éducative de l'enseignement catholique) se vérifiera sur le terrain, mi-mai, à l'occasion d'une finale nationale rassemblant des joueurs venus des quatre coins de France, catégorie minimes. Pierre Parpaillon, enseignant d'éducation physique au collège Helder-Camara, coordonne cet événement hors norme, « qui vient s'inscrire dans l'ensemble des finales nationales de l'UGSEL, Atlant'team, qui offre à la Loire-Atlantique 30 finales dans autant de sports différents. » Le rugby à 7, c'est à Treillières que ça se passera, compte tenu de la



qualité de l'infrastructure récente, notamment. Deux catégories sont concernées : élite (établissements liés par partenariat avec un club de haut-niveau) et promotionnel. Deux catégories et trois valeurs essentielles : « la solidarité, le respect et la combativité », poursuit Pierre Parpaillon. « L'essentiel est de promouvoir ce sport au niveau lo-

cal », grâce au soutien de la commune, du club, du collège, de la FFR... Et permettre à ces jeunes de s'épanouir surtout. « J'ai vécu ce challenge UGSEL en tant qu'élève, et cela m'a marqué, au point de vouloir devenir enseignant en sport... » Rendez-vous sur le pré !

Du 15 au 17 mai, entrée libre.

L'accessibilité expliquée aux plus jeunes

C'est la troisième édition. La Semaine de l'accessibilité, imaginée par la commission ad hoc d'Erdre et Gesvres, propose chaque année des activités de sensibilisation. Ainsi, première semaine d'avril, à nous d'être attentifs aux personnes à mobilité réduite.

Faire ses courses, aller à la bibliothèque, déposer ses enfants à l'école, flâner dans un parc... Si ces actes de la vie quotidienne semblent anodins, presque banals, ils restent difficiles à réaliser pour plus de 12 millions de Français. En matière d'accessibilité, chacun peut pourtant agir pour lever les obstacles rencontrés par les per-



sonnes à mobilité réduite. Du 1^{er} au 7 avril prochain, la communauté de communes renouvelle la Semaine de l'accessibilité. Pour Catherine Cadou, adjointe au maire déléguée notamment à l'administration générale, « l'objectif est de montrer que des gestes simples peuvent changer la vie de tous, au-delà des travaux d'accessibilité engagés depuis plusieurs années par les communes, mais aussi par les commerces. Et sensibiliser les plus jeunes sur les questions d'accessibilité et de handicap est aussi un pari citoyen sur l'avenir ». Onze classes de CMI/CM2 du territoire se sont déjà inscrites pour participer à une sensibilisation sur le handicap et l'accessibilité,

une des actions proposées. C'est le cas des écoles treilliéraines Joseph-Fraud et Alexandre-Vincent, qui vont initier une mise en situation de handicap d'un élève volontaire : une journée entière, il se déplacera en fauteuil roulant, afin qu'il expérimente les contraintes de cette situation. Transport, circulation en ville, à l'école, dans les lieux publics... L'expérimentation fera l'objet d'un compte-rendu puis d'un échange, en classe, en présence de deux élues treilliéraines : Catherine Cadou et Marie-Madeleine Régnier.

Les jeunes apprenants entre les mains de Pauline-Kergomard

Elle était attendue. Depuis le 7 janvier dernier, la nouvelle école publique vit au rythme des lectures et apprentissages maternels, de récréations vivantes et joyeux déjeuners à la cantine. 182 enfants, scolarisés jusqu'alors à l'école de La Chesnaie, y ont fait leur rentrée. Interrogation écrite.



🔑 Quelle est la capacité de l'école ?

Conçue pour accueillir huit classes, l'école en accueille d'ores et déjà six, dans un espace de 2 000 m² dédié aux apprentissages, à la motricité, à la restauration et à l'accueil périscolaire. La cour, le préau et les jeux représentent 4 200 m². Dix enseignants travaillent dans l'établissement, de même que six Atsem et trois agents de restauration.

🔑 Comment a-t-elle été imaginée ?

Une façade d'entrée colorée et accueillante décline quatre couleurs vives et joue avec des perforations. Dans la cour, au Sud, ces quatre couleurs se retrouvent dans des niches marquant des avancées de toitures de quatre classes. Par contraste, un zinc bleuté rappelant l'ardoise est utilisé comme des coques abritant les différents corps du bâtiment. Un

grand parvis de dessertes et de stationnements végétalisés crée un espace tampon entre rue et école.

🔑 Quelles en sont les caractéristiques techniques ?

À l'intérieur, le maître mot est la lumière. Profitant toutes de larges baies vitrées et d'une double orientation nord-sud, les classes se déclinent autour d'une large circulation. L'acoustique a été particulièrement soignée. D'un point de vue thermique, les capacités vont au-delà de la réglementation actuelle, et l'objectif de performance énergétique Effinergie+ est atteint. Enfin, il est à noter que le bâtiment est biosourcé (niveau 2).

🔑 Quel est le coût investi ?

Au total, entre les extensions de l'école Joseph-Fraud, de l'école

Alexandre-Vincent, et la construction de la nouvelle école maternelle, la Ville aura investi six millions d'euros. Inauguration le 23 mars prochain.

🔑 Qui était Pauline Kergomard ?

Née en 1838 à Bordeaux, Pauline Kergomard est considérée comme la fondatrice des écoles maternelles en France. Elle a révolutionné la forme de l'instruction auprès des jeunes enfants, en favorisant le développement naturel et en introduisant le jeu et les activités artistiques et sportives.



Témoignages



« Les locaux sont vraiment confortables. L'école est moderne, les matériaux sont agréables et les enfants semblent s'y être bien adaptés. De plus, la proximité avec le parc, le château du Haut-Gesvres et l'école élémentaire de rattachement sont vraiment un plus non négligeable ».

Clémence Lambert,
directrice de l'école



« Bien équipée, la cuisine nous permet de faire du bon travail. Grands frigos, espace de plonge adapté, les locaux sont plus grands et c'est plus confortable pour nous comme pour les enfants. Nous servons en moyenne entre 150 et 160 couverts par jour et ça se passe plutôt bien ! »

Stéphanie Chevalier,
responsable de la restauration,
avec ses collègues Anita et Cécile.



« C'était une rentrée particulière car les travaux se sont achevés à la fin de l'année 2018. Nous souhaitions que tout soit opérationnel avant l'arrivée des enfants : espace périscolaire, restauration scolaire, espaces extérieurs... L'essentiel reste que les enfants se sentent bien dans leur nouvelle école et poursuivent leur scolarité dans les meilleures conditions possibles »

Marie-Madeleine Régnier,
adjointe au maire
déléguee à l'éducation



« À l'occasion de la journée portes-ouvertes, j'ai pu visiter les lieux avec mes enfants et nos premières impressions étaient positives. Nous trouvons l'école assez belle, le bâtiment semble bien conçu avec une organisation efficace des classes. Le centre de loisirs, également sur place, c'est une bonne idée. »

Joanne maman de Timeo et Kyllian



« Satisfaite d'avoir pu intégrer ce nouvel équipement, l'espace devenait étrié dans l'ancienne école. Là, nous avons des conditions d'enseignement nettement plus confortables, avec notamment de grandes baies vitrées. Les dortoirs sont juste à côté des salles de classe, cela présente un côté pratique évident ».

Sophie Ducap, enseignante



« L'école est plus belle que celle d'avant. J'aime assez ma classe, mais j'aime surtout la cantine. Mon plat préféré ? Steak haché avec des frites. J'aime aussi la ratatouille et les bananes. »

Pablo, 5 et demi,
élève de grande section.



FOOTBALL

La Sympho prend de la hauteur

55 années d'existence, 70 bénévoles, un budget annuel de 110 000 euros... Le club de la Sympho foot de Treillières grandit d'année en année, avec à sa tête, un nouveau président, Claude Bonraisin.

Si l'équipe fanion évolue en 1^{ère} division de district de Loire-Atlantique et pourrait espérer gravir d'autres échelons, c'est bien du côté de la jeune garde que le ballon tourne le plus rond chez les blancs et bleus. « Notre équipe U 17 évolue en championnat régional et se comporte vraiment bien », explique Claude Bonraisin, le président. « L'équipe représente l'avenir du club et elle est aussi attractive pour d'autres jeunes, c'est vraiment sur cet échelon là qu'il faut bâtir ». Les jeunes, c'est une des richesses, les féminines en sont une autre : « elles représentent 10 % de l'effectif global du club et cela aussi c'est une satisfaction ». Avec 465 licenciés au total (dont 25 % au sein de l'école



Une équipe attractive pour d'autres jeunes



Claude Bonraisin, président.

de football), la Sympho foot n'avait jamais été aussi haut, se hissant au 33^e rang des clubs de Loire-Atlantique. Les objectifs de 2019 ? « Poursuivre nos actions pédagogiques conduites notamment par notre salarié Jocelyn. La labellisation du club sera aussi une étape importante pour asseoir le sérieux de notre accueil et

de notre encadrement. À cela s'ajoutent nos deux magnifiques terrains synthétiques du complexe de la Rinçais, c'est un plus en matière d'équipement, il faut le souligner ».

Toute l'info sur le site www.symphofoot-treillieres.fr et leur compte facebook.

ART CONTEMPORAIN

L'abstrait sous toutes ses formes

« Chacun reçoit les choses complètement différemment, chacun interprète à sa façon les couleurs, les formes ». Jacqueline Legrand, plasticienne autodidacte, a été à l'origine avec d'autres artistes de la création de l'association Basalt'art contemporain, dans le but d'apporter à un très large public une meilleure connaissance de l'art abstrait. Peinture, gravure, sculpture, poésie, photo... Toutes les formes d'art trouvent leur place dans cette aventure, conduite avec Simona, Monique, Paule, qui choisissent leurs projets, mais aussi les artistes adhérents. Les amatrices organisent des expositions à but pédagogique, « dans des lieux de caractère, et au cours desquelles on invite les publics scolaires ». Aux

Place à toutes les formes d'art

échanges tissés avec d'autres associations et aux conférences diverses, l'association propose des ateliers de sculpture et de peinture pour adultes et enfants, sous forme de stages de 4 ou 5 jours. "Initiation aux volumes en terre cuite", "perfectionnement peinture", "dessin/peinture pour enfants et adolescents". Prochain projet de Basalt' : la création d'une œuvre collective pendant le week-end de Treill'air de fête.

Contact : www.basalt-abstraction.com



THÉÂTRE

La Cavale présente ses naufragés

La troupe treilliéraine de La Cavale est actuellement sur les planches avec une nouvelle création : "Les naufragés du chantier". Pour la première fois, la troupe a fait appel à un jeune auteur pour lui écrire une pièce sur-mesure. Rencontre avec le metteur en scène, Pierrick Jouneau.

Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de faire écrire cette pièce ?

J'avais vu une pièce écrite par ce jeune auteur talentueux originaire de Nort-sur-Erdre, Antoine Quirion, et elle m'avait plu. J'en ai parlé à la troupe qui a adhéré tout de suite. Cela nous a permis de choisir le genre policier, qui nous attirait depuis longtemps. Autre avantage : la pièce compte 23 personnages, et beaucoup sont des hommes. Et cette année, nous



Une pièce sur-mesure

avons plus de comédiens masculins, en particulier trois jeunes de dix-neuf ans : cela nous a permis de faire coïncider parfaitement le texte et la distribution, d'autant que l'histoire se déroule sur deux périodes distantes de trente ans.

Qu'avez-vous demandé à l'auteur ?

Nous avons demandé à Antoine de situer son histoire sur le site des anciens chantiers navals de Nantes, devenu le site des Machines de l'île, afin de lui donner un ancrage local, mais également parce que nous

apprécions les textes marqués par une empreinte sociale. La collaboration avec Antoine Quirion s'est déroulée de manière parfaite. De plus, cette pièce est l'occasion de mettre en place une scénographie différente des années précédentes, avec à l'esprit l'envie de surprendre le spectateur, en permanence.

Les naufragés du chantier, actuellement espace Simone-de-Beauvoir

Vendredi 15, samedi 16, vendredi 22, samedi 23 à 20h45, et dimanches 24 et 31 mars à 15h30.

Réservations 06 84 10 12 71 ou <http://lacavale.webnode.fr>

TENNIS

Volée gagnante pour le TCT

Il y a un an et demi, la nouvelle halle de raquette était inaugurée au même titre que d'autres équipements sportifs de la ville. Le lieu est depuis devenu l'abri du Tennis club de Treillières et de ses 180 adhérents, dont plus de 60 % de jeunes, 30 % de femmes, le plus jeune a 5 ans, le plus âgé 67. Thierry Frigout est le président de ce club, qui enregistre « une croissance de plus de 10 % sur les trois dernières années ». Avec quatre entraîneurs salariés, tous diplômés d'État, le club bénéficie donc d'une halle de raquettes adaptée, « un équipement qui nous permet de réaliser

nos activités en intérieur tout au long de l'année. » Le président reconnaît que la création de courts extérieurs permettrait « de poursuivre le développement des activités sportives ». Cours, compétitions, stages à chaque vacances scolaires, animations... Le club a cette année ouvert des créneaux pour la pratique du tennis en loisir. « C'était très attendu par tous car un club de tennis sans activité de ce type ne peut pas survivre », insiste le président. « Nous l'avons cruellement constaté ces dernières années avec le départ de nombreux Treilliérains vers d'autres clubs aux alentours. »



Une croissance de plus de 10%

Aujourd'hui, la tendance s'inverse.

Contact :
www.tennis.c.treillieres.free.fr

Quel projet pour la jeunesse treilliéraine ?



La Ville s'engage pour les jeunes. Après avoir organisé une grande consultation à laquelle les jeunes et leurs familles ont répondu en nombre, la municipalité s'apprête à proposer plusieurs mesures phares aux 11-20 ans. L'objectif : «aider les jeunes à acquérir progressivement de l'autonomie et de l'indépendance». Le point sur la démarche en cours.

Les jeunes sont de véritables acteurs de la commune, aujourd'hui et demain. Afin de redonner à cette jeunesse toute sa place au cœur d'un espace où le vivre-ensemble, citoyen et responsable, est privilégié, la ville s'est engagée dans une réflexion pour définir ce que sera sa nouvelle politique dédiée aux jeunes. Quel rôle cette politique jeunesse peut-elle jouer ? Pour quelle ambition, répondant à quels enjeux ? Quels moyens allouer à cette ambition ? « *Nous nous sommes posé un certain nombre de questions afin de déterminer la place que doivent occuper les jeunes dans notre espace commun* », explique Magali Lemasson, conseillère municipale déléguée à la jeunesse. Une première étape, consultative, a d'ores et déjà été franchie en 2018 par le biais d'un questionnaire jeunesse, dont les contributions se sont avérées utiles et pertinentes. « *Il servira de base à l'action municipale dédiée à la jeunesse que nous mettrons en œuvre à l'été prochain.* »

Devenir acteurs de leur vie

"Lutter contre l'individualisme et le repli sur soi, accompagner l'autonomie en prônant une émancipation individuelle, trouver sa place dans la société, s'engager, agir..." Les pistes de réflexion sont posées. « *Nous savons ce que nous voulons – permettre aux jeunes d'être acteurs dans la vie de la commune, favoriser leur expression citoyenne, faciliter leur accès à la culture –, et nous savons également ce que nous ne souhaitons*

pas », poursuit Magali Lemasson : « *être dans l'assistanat, faire à la place des parents* ». Le projet communal autour de la jeunesse visera deux tranches d'âge prioritaires : les 11-14 ans, correspondant aux années collège, et les 15-20 ans, marquant la fin de la préadolescence et le début de la maturité.

Quatre thèmes se dégagent

Citoyenneté, culture, sport, santé et prévention, logement, insertion... Les axes de travail sont vastes. « *Après avoir mis en place le multi-accueil, ouvert un pôle enfance solidarité, construit l'école Pauline-Kergomard et agrandi les deux écoles primaires de la commune, nous sommes en mesure de dire que les jeunes seront bien la cible de cette fin de mandat 2014-2020* », souligne l'élue. Quatre thématiques ont été retenues pour nourrir la réflexion : devenir un citoyen responsable, être solidaire, s'épanouir et se cultiver. Pour mener à bien ce projet jeunesse, l'équipe municipale s'appuiera sur des réalités solides : liens intergénérationnels, actions solidaires, parcours vers l'autonomie. « *Nous souhaitons encourager les initiatives des jeunes, notamment pour leur permettre de passer du statut de consommateur à celui d'acteur de leur vie citoyenne* ». Pour l'heure, la concertation avec les jeunes et les familles suit son cours.

Investir et protéger : deux défis à relever

Lorsqu'en 2014, Alain Royer était élu maire de la ville de Treillières, il s'était engagé à mener une « gestion responsable de la commune », conjuguant un programme d'investissements ambitieux – 33 millions d'euros sur la période 2014 - 2020 – et une stabilisation fiscale, en maintenant notamment les taux d'imposition communaux au niveau de ceux de 2006. Alors que s'ouvre la dernière partie du mandat, faisons le point sur les mesures engagées à la fois pour défendre le pouvoir d'achat des Treilliérains, et la poursuite des investissements pour maintenir et garantir un niveau de services publics satisfaisant pour les usagers.

Hausse des prix des carburants et augmentation de la CSG ont mécontenté de nombreux Français, qui craignent une réduction de leur pouvoir d'achat. Selon un sondage Ifop réalisé en décembre 2018, 72% des Français estiment que leur pouvoir d'achat a « plutôt diminué » depuis la dernière élection présidentielle de 2017. « Dans ce contexte agité, il est difficile pour les communes de concilier "défense du pouvoir d'achat" et "poursuite des investissements structurants". » Pour Catherine Cadou, première adjointe au maire en charge des finances, « le mandat 2014 – 2020 est celui de l'audace et du courage ». La preuve ? « Les objectifs ont été tenus et les services publics à Treillières se sont nettement bonifiés ces dernières années ».

1,5 M€ d'épargne annuelle pour investir !

« Si les investissements ont été poursuivis de manière importante, c'est en grande partie grâce à un très bon excédent brut de gestion », confirme Catherine Cadou. « L'écart entre les dépenses et les recettes a permis de dégager plus d'1,5 million d'euros par an. À ceci s'ajoute un endettement maîtrisé avec un recours à l'emprunt qui n'a pas excédé 25 % pour 33 millions d'investissements. Cette bonne santé financière nous a permis, ces cinq der-

nières années, d'obtenir auprès des organismes bancaires, des taux d'emprunt très bas ».

Savoir gérer, savoir économiser

À la baisse drastique des dotations d'État (**420 000 € de perte**), la ville de Treillières a dû réagir pour maintenir les services publics, et répondre aux besoins croissants de la population – la commune faisant notamment face à un enjeu démographique important puisque, compte-tenu de son attractivité, elle gagne chaque année plusieurs centaines de nouveaux habitants. « Le contexte financier contraint ne nous a pas empêché d'agir en faveur du pouvoir d'achat, par exemple en baissant le tarif du m³ d'eau traité... » Recherche permanente du juste prix, économie d'énergie (notamment au sein des bâtiments municipaux), la Ville a aussi capitalisé sur des partenariats, publics comme privés, pour augmenter ses recettes et diminuer ses dépenses.

90 %

« Durant ces cinq premières années de mandat, 90 % des actions inscrites à notre projet politique ont déjà été réalisées. »

Objectif : défense du pouvoir d'achat

Ce qui a été fait depuis 2014

Une note de 20/20 pour Treillières !

Dans un contexte de renforcement continu des exigences de transparence des comptes publics et d'amélioration de la gestion publique, la Direction générale des finances publiques a élaboré un indicateur de qualité des comptes locaux. Sur 60 points de contrôle effectués en 2017, 100 % ont été validés !

« La situation financière de la commune est saine et équilibrée. Des marges de manœuvres (...) subsistent en matière de recours à l'emprunt compte tenu d'un bon niveau de capacité d'autofinancement ». *Commentaire de Mme Durassier, comptable publique, suite à l'analyse financière portant sur la période 2013-2017.*

Une dette remboursable en moins de 5 ans

8 M€ d'emprunt réalisés entre 2014 et 2019 pour financer 33 M€ d'investissement. 75 % des investissements ont été financés par d'autres ressources : 40 % par l'épargne, 15 % par les subventions et dotations et 20 % par le reversement de la TVA et la taxe d'aménagement.

« Le ratio de désendettement* était de 2,6 années de 2014 à 2017. Compte tenu de la construction-extension des écoles en 2018 et 2019, ce ratio monte à 4,9 années et redescend dès 2020 à 4,2 années, laissant de belles marges de manœuvre pour l'avenir, considérant que le ratio de désendettement raisonnable ne doit pas être supérieur à 10 années. Aucun emprunt ne sera réalisé en 2019. »

Catherine Cadou, 1^{ère} adjointe au maire

Pour un service public de qualité

L'ouverture d'un pôle enfance – solidarité, d'un multi-accueil et l'adaptation des établissements scolaires, a eu un impact sur la masse salariale. Ainsi, pour faire fonctionner tous les services de la mairie une année entière, 140 équivalents temps plein sont aujourd'hui nécessaires.

« La masse salariale a été maîtrisée. Les emplois créés durant le mandat sont liés à l'ouverture des nouveaux services publics. La condition d'une bonne gestion : savoir maîtriser les dépenses et les recettes pour garantir une épargne nécessaire aux investissements pour éviter tout effet de ciseau. »

C. Cadou

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

En 2019, quand la ville dépense 100 €, ils sont consacrés à :



RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

En 2019, quand la ville perçoit 100 €, ils proviennent :



* rapport encours de dette/épargne brute

Ce qui sera fait en 2019...

Fiscalité : des taux maintenus !

Zéro augmentation des taux enregistré ces cinq dernières années au niveau communal. Seules les bases ont évoluées, sur décision de l'État : soit 6,6 % entre 2014 et 2019 dont + 2,2 % pour la seule année 2019.

« Pour la cinquième année consécutive, la ville a choisi de ne pas impacter les taux d'imposition communaux. Elle a aussi maintenu sa politique d'abattement fiscal général, de 5 %, c'est d'ailleurs la seule commune d'Erdre et Gesvres à l'appliquer, cela représente un effort de 250 000 euros annuels pour la collectivité. »

C. Cadou

Taxe d'habitation : 57 % des foyers partiellement exonérés

En 2017, la commune percevait 2,432 M€. En 2018, un abattement de 30 % sur le montant total de la taxe d'habitation a concerné 57 % des foyers de la commune (soit 1 989 ménages). Une exonération de 507 000 € compensée par l'État. En 2019, l'abattement s'élève à 65 %, portant l'exonération communale à 1,1 M€, qui devrait être à nouveau compensée.

Le gouvernement s'est engagé à compenser à l'euro près la perte de recettes des collectivités locales via un mécanisme de dégrèvement au moins jusqu'en 2020, en attente de la réforme fiscale attendue au printemps prochain.

Prix de l'eau : la baisse se poursuit !

Le conseil municipal s'est prononcé à nouveau favorablement sur une baisse des tarifs de l'eau pour cette année 2019. Cette baisse est équivalente à 0,05 € du montant de la part variable (la part fixe a été maintenue à 3 € par abonné). Ainsi, depuis 2013, la part communale du m³ d'eau consommé a diminué de 30 centimes. Cela équivaut en 2019 à 30 € de réduction par an pour un foyer consommant 100 m³ par an.

« En votant cette baisse, nous faisons un effort majeur pour les Treilliérains tout en maintenant un très bon niveau d'investissement. Cet effort représente 15 000 € sur le budget assainissement, c'est une marge de manœuvre utile pour continuer à développer les infrastructures et l'assainissement collectif sur notre commune. »

C. Cadou

Des tarifs municipaux stables

Depuis 2014, seul le prix des locations de salles municipales a évolué en moyenne de + 1,30 % par an pour prendre en compte leur rénovation.

« Pour plus d'équité, un taux d'effort a été mis en place en 2013 pour la tarification de la restauration, du centre de loisirs, du Tremplin et de l'accueil périscolaire. Il a évolué de 0,20 % en moyenne par an (+1.20 % en 2018) soit, nettement en-dessous de l'inflation*. »

C. Cadou

*évolution 2014-2019 : +3.76 % (0,63 % par an)

Vers la transition écologique

Le Plan climat eau-air-énergie territorial guide la ville dans la maîtrise de ses dépenses énergétiques, notamment la gestion raisonnée de l'éclairage public et celle des bâtiments municipaux. Une étude sera menée en 2019 pour le développement d'un réseau de chaleur et pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les salles de sport. De plus, deux véhicules municipaux à essence seront remplacés par deux véhicules électriques.

Médiathèque : la gratuité pour tous !

La Ville, en lien avec la communauté de communes, a décidé de rendre gratuit l'accès à la future médiathèque pour permettre au plus grand nombre de profiter de ce nouveau lieu culturel.

→ À SAVOIR

La commune s'est rapprochée des communes environnantes et de la communauté de communes, pour mutualiser différentes ressources : informatique, parentalité, achat de matériel, groupement de commandes (logiciels, métiers, fournitures administratives...).

Ces mutualisations génèrent des économies d'investissements et de fonctionnement non négligeables.

→ À SAVOIR

La restauration centrale est un choix municipal fort. Avec une quarantaine d'agents municipaux, cela représente une masse salariale élevée. De plus, la ville a fait le choix de s'inscrire dans un projet alimentaire de territoire réalisé avec la communauté de communes et qui vise à rapprocher les agriculteurs de la collectivité en fixant des objectifs minimums ambitieux : servir des menus 20 % de bio, 25 % de produits locaux et 50 % de fait-maison.

Poursuivre les investissements pour la ville

Ce qui a été fait depuis 2014

Une nouvelle offre de services publics

Afin de répondre à l'accueil de nouvelles populations et aux besoins créés, en matière éducatives, d'accueil de jeunes enfants, de logement, de routes (...), la Ville de Treillières a poursuivi ses investissements, pour un montant total de 33 M€. Parmi les nouvelles structures municipales existantes :



- L'espace Atout'âge offre aujourd'hui aux 86 assistantes maternelles de la commune un lieu d'accueil adapté pour les activités du RAM et de la Passerelle, ainsi que pour le futur lieu d'accueil enfants-parents. Coût : 1,04 M€

- Livraison d'une nouvelle école maternelle (lire aussi page 10), des travaux importants d'agrandissement et de restructuration des écoles Joseph-Fraud et Alexandre-Vincent. Au total, cela représente 7,450 M€ mobilisés sur trois ans.



Mais aussi...

Un multi-accueil *Bulle de rêves* (1,82 M€), les travaux concernant la future médiathèque (2,67 M€), 6,55 M€ pour les travaux de voirie...

De nouveaux équipements



sportifs

Création d'un terrain de grands-jeux éclairé, d'une halle de raquette, d'un skate-park, d'un boulodrome, d'une piste d'athlétisme, d'un terrain multisports, aménagement d'un parcours d'orientation à venir... La création, le redimensionnement ou la relocalisation d'autres équipements a fait l'objet d'un investissement global de la Ville de 2,82 M€.

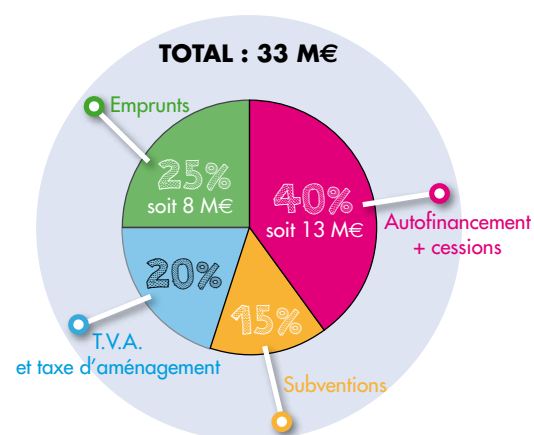
Un centre-bourg renouvelé



C'est un nouveau quartier qui prend vie face à la mairie, avec la livraison de l'avenue du Général-de-Gaulle, de 142 nouveaux logements et 115 appartements pour la Résidence service seniors, autour d'une place de 1 200 m², dans un environnement

qualitatif et proche des services. Un nouveau quartier avec des espaces de circulation adaptés : les déplacements à pied et à vélo sont facilités grâce à des aménagements urbains, pour un investissement total de près d'1,29 M€.

Répartition du financement :



« Notre patrimoine a également évolué, entre 2014 et 2019, passant de 40 M€ en 2012 à 68 M€ en 2019 soit une progression de + 70 % »

C. Cadou

→ À SAVOIR

La trésorerie de la commune était au 31 décembre 2018 de 2,17 M€, soit une bonne gestion de sécurité représentant 109 jours de charges réelles, bien au-delà du seuil minimum de 60 jours.



Ce qui sera fait en 2019...

L'ouverture programmée de la médiathèque

L'équipement culturel de 820 m² Jean-d'Ormesson viendra en remplacement de l'actuelle bibliothèque. Le passage d'une bibliothèque à une médiathèque va offrir de nombreux atouts pour les habitants de la ville, qui bénéficieront de nombreux espaces différents, de collections renouvelées... (Lire aussi page 21).

Investissement 2019 : 1,086 M€ pour un montant total de 2,67 M€.

Une nouvelle pierre à la rénovation du château du Haut-Gesvres



Après les travaux réalisés par l'association Renaissance du Haut-Gesvres au Château, la Ville va prendre le relai et prévoit la conduite d'un plan pluriannuel d'investissements sur quatre ans*. Un montant de plus d'1 M€ est d'ores et déjà engagé, pour réhabiliter le rez-de-chaussée, les façades et les ouvertures du château afin que cet édifice puisse être mis à disposition du grand public à l'horizon 2022. D'ici là et au plus tard au printemps 2020 pour la livraison, le parc du

château devrait accueillir une structure de jeux géante pour petits et grands, dans le cadre du projet "Eau et paysage" initié depuis 2014 entre le pôle métropolitain, la communauté de communes et la commune. Coût : 376 000 €.

*250 000 € en 2019, 332 000 € en 2020 et 2021 et 458 000 € en 2022.

« Le projet doit permettre à nos richesses naturelles et à notre patrimoine de devenir un poumon vert de proximité. L'ambition municipale est de s'appuyer sur le potentiel touristique du château du Haut-Gesvres et de son parc et d'en faire un lieu majeur sur le territoire ».

C. Cadou

Oui au développement durable

200 000 € seront consacrés aux premières actions de réhabilitation des salles de sports, des travaux pour économiser de l'énergie, une étude pour aller plus loin : photovoltaïques et/ou réseau de chaleur. La collectivité prendra sa part active au projet de développement durable construit par l'intercommunalité et déclinera les actions au niveau local, notamment dans les domaines de l'alimentation scolaire, des déchets, de l'achat public responsable...

Poursuivre l'aménagement des routes

En 2018, 2,5 km de voiries ont été rénovés. En 2019, c'est à nouveau un budget conséquent de 1 M€ qui sera consacré aux aménagements et accotements de voirie, dont 625 000 € pour La Ménardais : aménagement des accotements sur la route de Sautron, pour plus de sécurité et de fluidité, réalisation du rond-point. Parallèle-



ment, seront aménagées des liaisons sécurisées vélos-piétons notamment du stade de la Rinçais à la rue de Sucé, du lotissement du Haut-Gesvres à la RD 537, du cimetière au quartier de Vireloup.

Développer la pratique du vélo

En 2019, l'accent sera mis sur le développement des modes de transport doux. Suite à la récente livraison du pôle Atout'âge, seront créées une liaison douce et une placette pour faciliter l'accès des habitants vers ce nouveau service et le multi-accueil *Bulle de rêves*. Investissement pour ce mail : 270 000 €.

« 2019 sera une dernière année de mandat encore très riche en investissements, pour un montant global de 5,7 M€. Ce sera aussi une année de concrétisation de nouveaux services publics, notamment pour la jeunesse, et de nombreuses actions de partage et d'échanges pour le bien vivre ensemble. »

C. Cadou.



L'urbanisme intercommunal de demain se décide aujourd'hui

2019 marque le début de l'enquête publique et la préparation des règles du futur PLUi, le Plan local d'urbanisme intercommunal. Il annonce la fin, d'ici une année, des douze plans locaux d'urbanisme communaux. Dès le mois d'avril, tous les habitants seront invités à s'exprimer.



PLUi. Quatre lettres à la résonnance un peu technocratique, et pourtant, le plan local d'urbanisme intercommunal est bien un élément d'urbanisme qui va grandement influencer l'avenir de l'aménagement du territoire d'Erdre et Gesvres, y compris celui de Treillières. Après trois ans de concertation incluant une phase de diagnostic du territoire, l'élaboration d'un projet d'aménagement et de développement durables, la préparation des futures règles du PLUi, l'année 2019 est celle de l'enquête publique. « Ce plan est un des grands enjeux de demain pour préserver les espaces agricoles, définir les modalités de développement de l'habitat à l'horizon de 15 ans, structurer les mobilités sur notre territoire et bien d'autres », précise le maire, Alain Royer. « Chacune et chacun est invité à prendre connaissance du projet de PLUi arrêté par le conseil communautaire le 28 novembre dernier ».

Une chance de pouvoir s'exprimer

En pratique, comment les habitants peuvent-ils intervenir, se faire entendre, participer au projet ? Tout se passe en mairie : les habitants pourront venir y exprimer

des observations, directement auprès des commissaires enquêteurs à l'occasion de leurs permanences* (voir ci-contre les permanences à Treillières) ou sur le registre ouvert en mairie à cet effet. Pour s'y préparer, les habitants peuvent d'ores et déjà consulter les éléments de l'enquête publique, désormais accessibles sur le site www.cceg.fr (onglet Grands projets – Plan local d'urbanisme intercommunal –).

L'enquête publique se déroulera du 15 avril au 24 mai.

Les habitants peuvent se rendre aux permanences organisées à Treillières mais aussi à celles organisées au siège de la CCEG*. Et pour la suite ? À l'été prochain, « la communauté de communes analysera à son tour les différents avis et demandes d'amendements, toujours au regard de la loi, et apportera les ajustements nécessaires au projet de PLUi », explique Philippe Lebastard, adjoint au maire délégué à l'urbanisme et à l'agriculture, qui insiste sur « cette chance donnée à tout à chacun de participer et de donner son avis sur ce projet d'envergure qui nous concerne tous ». À l'automne,

une dernière version du projet de PLUi sera soumise au conseil communautaire pour approbation en fin d'année. Le PLUi entrera alors en vigueur immédiatement et remplacera définitivement les 12 plans locaux d'urbanisme communaux existants.

*À Treillières, trois permanences se tiendront avec le commissaire enquêteur, en mairie :

- **Mercredi 17 avril**, de 15h30 à 19h30
- **Mardi 7 mai**, de 9h à 12h30
- **Samedi 18 mai**, de 9h à 12h

APPLICATION COVOITURAGE

Le co-voiturage de proximité version Grand-Ouest



La communauté de communes vient d'adhérer à la plateforme web Ouest Go, une application qui met en relation chauffeurs et passagers. Gratuite pour les usagers, et 100 % locale. Go to www.ouestgo.fr

Un nouveau chapitre va s'ouvrir à Treillières

Dernière ligne droite pour le futur équipement culturel de la commune. La nouvelle médiathèque, située avenue du Général-de-Gaulle, ouvrira ses portes le 21 mai prochain. L'équipe de la médiathèque est impatiente.



L'équipe de la médiathèque au quasi complet.

→ **À ne pas rater !**
Inauguration de la
médiathèque
rdv dès 10h devant la
médiathèque

La bibliothèque de la Place de la Liberté vit ses dernières semaines d'activité. Lancé il y a deux ans, le projet de médiathèque arrive à son terme. La médiathèque, qui portera le nom de Jean d'Ormesson, est en cours d'aménagement. Tout doit être prêt pour accueillir les premiers lecteurs le 21 mai. Quels seront les principaux changements ? « *Un espace quatre fois plus grand* », insiste Bruno Piszczorowicz, responsable de ce service culturel municipal. Plus d'espaces, avec notamment un accueil fonctionnel, une salle d'animation modulable de 50 places, plus d'accessibilité, plus de confort de lecture... Le lieu culturel proposera surtout une collection renouvelée : « *16 000 documents, soit plus de 4 000 livres supplémentaires, davantage d'abonnements, un fonds de 2 000 DVD, 250 jeux de société... L'offre d'animation, pour tous publics, sera également plus forte* », explique le responsable. Autre nouveauté enrichissante pour les usagers, la médiathèque proposera des ateliers pour se familiariser aux outils et ressources numériques.

Un nouveau visage culturel

Résolument ouvert sur l'extérieur, la future médiathèque, d'un montant total de plus de 2,5 millions d'euros, attirera forcément de nouveaux lecteurs, comme le souhaite Catherine Henry, adjointe au maire déléguée notamment à la culture : « *les horaires d'ouverture seront élargis, le samedi de 10h à 17h et le mercredi de 10h à 18h, sans interruption. Au total, sur la semaine, la médiathèque sera ouverte cinq heures de plus que l'actuelle bibliothèque* ». « *Et il n'est pas obligatoire d'être inscrit pour venir consulter un ouvrage sur place et passer un agréable temps de lecture* », insiste l'élue, « *la médiathèque sera avant tout un lieu public, ouvert à tous* ». Dès les premières semaines suivant son ouverture, un programme d'animations et de partenariats animera la vie de la médiathèque, grâce à l'énergie de ses 37 bénévoles. Le lien entre les usagers et la culture ayant grandement évolué ses dernières années, la médiathèque offrira donc le visage culturel qui puisse convenir le mieux possible aux habitants.

Médiathèque Jean-D'Ormesson - avenue du Général-de-Gaulle - 44119 Treillières • Tél. 02 40 94 61 76



AMÉNAGEMENT

La ZAC de Vireloup s'étend sur 24,5 ha et a pour vocation la construction de logements. Initialement prévue pour une durée de dix ans, la convention publique d'aménagement signée avec la SELA a été prolongée et approuvée par le conseil municipal en 2011. Le nouveau terme du contrat a été fixé au 31 décembre 2018. Toutefois, la convention étant arrivée à son terme sans que l'opération ne soit achevée, il est donc légalement revenu à la commune de procéder à l'acquisition de lots viabilisés invendus de la tranche 2, en attendant la désignation d'un nouvel aménageur. Ainsi, cette acquisition a été proposée à un prix de 190 € par m², soit un total de 1,255 M€. **Une décision validée en conseil municipal le 28 janvier 2019. Voté à l'unanimité.**

« Afin de ne pas bouleverser l'économie du budget de la commune et d'individualiser les écritures comptables liées à cette opération, il est apparu nécessaire de créer un budget annexe à celui de la commune », explique Catherine Cadou, première adjointe au maire. « Ce budget, à l'équilibre en dépenses et en recettes, a nécessité la contractualisation d'un emprunt relai en attente

de la désignation du nouvel aménageur. Nous avons veillé à ce que son impact financier soit modeste et le taux le plus bas possible. »

Le conseil municipal a voté un budget 2019 de 5,77M€ en section de fonctionnement et 5,50 M€ en section d'investissement. **Décision adoptée le 28 janvier 2019, avec 23 voix pour et 6 abstentions.**

ANIMATION SPORTIVE

Une convention, cosignée par les communes de Treillières, de Grandchamp-des-Fontaines, de La Chapelle-sur-Erdre et de Sucé-sur-Erdre, prévoit la mise à disposition d'un



agent (rattaché au service des sports de La Chapelle-sur-Erdre) pour assurer l'animation sportive scolaire sur la commune. Le 17 décembre 2018, le conseil municipal s'est prononcé favorablement au renouvellement de cette convention pour les trois prochaines années. **Voté à l'unanimité.**

PATRIMOINE

La commune a décidé de poursuivre la rénovation du château du Haut-Gesvres afin de rendre son attractivité à ce haut lieu patrimonial et ainsi lui permettre de participer au développement du tourisme vert sur la communauté de communes Erdre et Gesvres. Le projet étant inscrit dans

le cadre d'un Contrat de territoire signé entre la Région des Pays de la Loire et Erdre et Gesvres, la commune va ainsi pouvoir solliciter auprès de la Région une subvention qui sera utile à la rénovation du château. **Une décision validée le 28 janvier par le conseil municipal, à l'unanimité.**

SPORT

Dans le cadre de l'organisation de compétition sur le terrain de grands jeux, le club du Stade treilliérain (rugby) a sollicité la commune pour l'installation d'un panneau d'affichage des scores, un panneau lumineux énergie solaire. Cette

installation nécessite la signature d'une convention d'occupation temporaire de l'emprise nécessaire à la réalisation de la dalle chargée de supporter le panneau. **Une décision validée le 28 janvier 2019 par le conseil municipal, à l'unanimité.**

ASSAINISSEMENT

Sur le budget 2019 de la commune, le conseil municipal s'est prononcé favorablement à la prévision de 163 000 euros de dépenses pour assurer, en ce début 2019, l'extension de l'assainissement collectif sur le secteur de la Gréhandière. **Décision adoptée le 28 janvier 2019 avec 22 voix pour et 6 abstentions.**

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables à l'accueil de la mairie et sur le site internet.

Le nouveau conseil municipal des enfants est installé



Les 19 jeunes conseillers lors de la séance d'investiture.

Les premières prises de parole en public sont parfois hésitantes, mais les idées sont là, et la volonté d'agir collectivement, bien réelle. Ils ont 9 ou 10 ans, ils ont déjà mené campagne au sein de leur établissement, et ont été élus par leurs pairs, pour deux ans.

L'apprentissage de la démocratie à grande échelle : 19 jeunes garçons et jeunes filles des écoles élémentaires de Treillières se sont donc engagés dans l'aventure citoyenne d'un mandat électif, suite à leur élection en fin d'année dernière. Ils ont été accueillis à l'occasion d'une séance plénière d'installation, par Catherine Cadou, première adjointe au maire déléguée notamment à la participation citoyenne, et le maire, Alain Royer. Très méticuleusement, les élus leur ont exposé les détails du fonctionnement de la démocratie, allant du port de l'écharpe tricolore signe distinctif de leur autorité, aux rouages des diverses instances. « *Débattre entre vous, défendre vos idées, savoir gérer un budget...* » Catherine Cadou a rappelé ensuite la qualité des citoyens : leurs droits, leurs devoirs, leur pouvoir, « *inscrits dans le vivre ensemble* ».

Des idées et des projets

En salle du conseil, bien rassurés par Marie-Isabelle Jondot, animatrice du conseil, les jeunes élus se sont montrés enthousiastes et bien décidés à assumer leurs nouvelles fonctions de « *petits citoyens* », actifs et curieux. Nous retiendrons les idées ambitieuses de Titouan, l'intérêt d'Alix pour les projets environnementaux et la création de pistes cyclables, l'idée d'Étienne « *de mettre des vélos à disposition des habitants* », ou celle de Louison*, attachée à « *décorer davantage les ronds-points* ». La première sortie officielle du conseil est prévue le 8 mai prochain, à l'occasion de la cérémonie de l'Armistice.

**Lire aussi son portrait, page 7.*

Liste des élus : Marius Bonnot, Victoire Brochard, Camille Brossault, Lucie Burcez, Alixe Dubois, Thomas Duragnon, Etienne Dureperre, Louison Hoarau, Armelle Lefranc, Clémence Le Gall, Jade Migné, Lison Le Mignot, Lola Miermont-Bonnet, Axel Moreau, Titouan Pirot, Léo Plestane, Anaïs Roudaut, Lily Roquier, Eve Santi.

Prochains conseils municipaux les lundis 18 mars, 1^{er} avril 2019 à 19h, salle du Conseil

Une nouvelle dynamique de centre-bourg

Une offre de logements élargie, une circulation apaisée et partagée, et un nouvel espace qui sera vivant et accueillant. Les travaux de la désormais connue avenue du Général-de-Gaulle se terminent, laissant entrevoir un nouveau panorama de la ville, face à la mairie, et un centre-bourg transformé.



142 possibilités d'habitat supplémentaires – de l'appartement T1 en collectif à la maison individuelle –, très bientôt une médiathèque, une résidence services, en attendant un restaurant... Le centre-bourg de Treillières n'affiche plus le même visage depuis la fin récente des travaux dans cet ancien quartier des stades, avenue du Général-de-Gaulle, un projet urbain qui a transformé la ville en profondeur. « Le projet était ambitieux car il annonçait une transformation totale de cette partie de la commune », rappelle Gil Rannou, adjoint au maire délégué à l'aménagement. « Il répond à la fois à la vision d'aménagement que nous souhaitons de la ville, basée sur une densification maîtrisée et harmonieuse, et répondant aux attentes des citoyens, attachés à un cadre de vie préservé ». Car ni une grande ville, ni un village non

→ À ne pas rater !

**Inauguration le 17 mai, dès 20h30.
L'Avenue du Général-de-Gaulle alliera
ambiance féérique à une touche festive en
accueillant la Compagnie Quidams.**

plus, Treillières s'affirme avec son caractère et ses atouts attractifs, la proximité avec la métropole nantaise en font indiscutablement un pôle urbain très convoité.

Lieu de déambulation partagé

« L'implication de la ville et des élus a été totale, notamment dans le suivi de ces projets d'urbanisme divers, qui ont nécessité des contraintes de travaux et de circulation qui, fort heureusement, ont été bien comprises par la population », complète Gil Rannou. Aujourd'hui, l'axe urbain a pris une nouvelle dimension : limité à 30 km/h, il est réparti entre différentes mobilités dont une piste cyclable qui assure la continuité des parcours. Le parking des Albizias reste inchangé, il a été complété par une autre aire de stationnement, juste en face de la place la République, nouvel espace généreux, piéton et arboré.

Le point sur les travaux

- **RD537, La Ménardais** : les travaux réalisés par les services départementaux, qui avaient pour objectif de réduire la vitesse, n'ont pas apporté le confort de circulation escompté, notamment pour les poids lourds. La Ville a demandé ainsi à ce que soient réalisés un adoucissement des chicanes, tout en conservant "l'effet couloir", pour la sécurité de tous. Ces travaux n'ont engendré aucun surcoût pour la collectivité.

- Début 2019, **la voie verte** entre la rue de Rennes et la rue du Champ-de-Foire a été équipée de dix mâts solaires pour sécuriser les déplacements des piétons

- Cette année, la Gréhandière et les quelques habitations restantes à la Gergaudière seront reliées à **l'assainissement collectif**. Au total, après ces nouveaux raccordements, ce sera 702 habitations qui auront été raccordées depuis 2014.



Par ailleurs, pour garantir une qualité des rejets, la rénovation des réseaux sera poursuivie, et cinq nouveaux blocs de membranes équiperont la station d'épuration. Le budget total consacré à l'assainissement collectif en 2019 s'élève à 1,3 M€.

Dépôts sauvages : appel au civisme de chacun

Le phénomène est à la fois disgracieux et dégradant : les dépôts sauvages qui s'accumulent autour des points d'apport volontaires, c'est-à-dire hors des conteneurs, se sont multipliés ces derniers mois sur la commune, au point d'interpeler l'équipe municipale, qui n'entend pas rester inactive sur cette question.



Le dépôt sauvage de déchets est passible d'une lourde amende.

Les dépôts sauvages se caractérisent par des déchets jetés au pied des points de collecte ou juste à côté dans la nature, les fossés... Le phénomène n'est pas propre à Treillières et bon nombre de communes de l'agglomération nantaise et d'Erdre et Gesvres y sont confrontées, expérimentant des mesures pour réduire ces dépôts. Parmi les pratiques d'identification et de signalement figurent la vidéo protection et la géolocalisation des dépôts via des applis citoyennes. La mise en place de pièges photographiques, comme l'a fait l'ONF en forêt de Fontainebleau, est aussi préconisée. Tout comme la suppression des corbeilles publiques de rue, afin d'inciter les usagers à repartir avec leurs déchets.

488 tonnes collectées en un an

Matériel électroménager, encombrants (mobilier...), les services techniques trouvent « un peu de tout ». Et surtout des sacs d'ordures ménagères. « Nous sommes consternés par de

tels agissements », déplore Thierry Gicquel, conseiller municipal délégué entre autre à la tranquillité publique. « Une indication de volume pour s'en rendre compte : sur la commune de Treillières, l'an dernier, nous avons collecté 184 m³ de dépôts sauvages, cela correspond à 488 tonnes. » Treillières compte onze points de recyclages, « dont certains sont problématiques, notamment en raison de l'insécurité qu'ils provoquent. Résultat, nous sommes contraints d'en supprimer certains ou d'en déplacer d'autres ». En parallèle, la commune travaille avec les services de la CCEG pour mettre en place « des actions de sensibilisation ». « Mieux intégrer les points tri dans leur environnement, messages de sensibilisation sur les collecteurs ». Pour Tessy Desfontaines, technicienne déchèterie et point recyclage pour Erdre et Gesvres, « dans les prochaines semaines, ces informations seront mises en place dans le but de diminuer les dépôts sauvages, nuisibles pour l'image de nos communes. »

**Donnez votre avis
SUR L'AVENIR DE L'EAU**
2 NOV. 2018 > 2 MAI 2019

**Tous les avis
comptent !**



→ Donner votre avis sur l'eau

Qualité de l'eau, enjeux écologiques, adaptation au changement climatique, santé publique, risque d'inondation... Quels défis relever pour l'eau et les inondations ? Les questions de l'eau vous intéressent ? Un questionnaire, en ligne, est disponible sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr

En y répondant, les habitants contribueront à la définition de la stratégie pour l'eau et les inondations du bassin Loire-Bretagne. Tous les avis comptent. **Jusqu'au 2 mai 2019.**

Du local, du frais, dans le centre-bourg

L'ouverture programmée de la médiathèque laissera les locaux de l'actuelle bibliothèque vacants. Une aubaine pour le commerce de proximité, et notamment la vente directe de produits locaux. À la rentrée de septembre, un magasin de produits du terroir ouvrira à cet endroit.



Un magasin de produits du terroir ouvrira en septembre 2019.

Des vivres à la place des livres. Indispensable à la qualité de vie au sein de toute une ville, les boulangeries, boucheries, tabac-presse et autres coiffeurs et artisans participent à l'animation sociale d'un centre-bourg. L'ouverture programmée de la médiathèque dans le nouveau quartier face à la mairie (lire aussi page 21) laisse libre, par ricochet, une opportunité foncière pour la création d'un commerce. « C'est un choix fort que nous avons fait en dédiant cet espace central à un commerce », indique Thierry Gicquel, conseiller municipal délégué notamment au commerce et à l'artisanat. Jouant un rôle fondamental dans la vie d'un quartier ou d'une ville, les commerces de proximité participent ainsi au renforcement d'une dynamique économique, « répondant également aux difficultés liées au vieillissement de la population et au développement durable », ajoute l'élus. Ainsi, l'espace proposera la vente de fruits, légumes, fromages et produits fermiers, et il sera tenu par trois producteurs locaux.

Produits frais de saison

La ferme de Chavagne, qui assure déjà la vente directe de produits fermiers, principalement de volailles, fait partie des trois producteurs treilliérains engagés dans la future aventure de ce magasin de proximité. La Ferme de Belle-Ile (en photo) est la seconde exploitation qui assurera une présence Place de la Liberté, dès le mois de septembre. Simon Roy-

nette en est le gérant, connu au lieu-dit Belle-Ile, sur la route de La Chapelle-sur-Erdre, pour faire découvrir les nombreuses variétés de légumes frais et de saison qu'il cultive toute l'année. « On se démarque surtout sur la partie primeur étoffée de fruits et légumes frais de saison et sur la grande variété de notre gamme de produits. Cette opportunité dans le bourg est un plus évident, cela permettra aux habitants de Treillières d'avoir une autre occasion d'apprécier nos produits issus de l'agriculture raisonnée ».

Mieux se faire connaître

Fruits, légumes, viande, charcuterie, fromages, miel, lait cru, sel, jus de pommes, cidre... « Il est encore trop tôt pour indiquer ce que nous allons proposer sur ce nouveau lieu, il est certain que ce sera du local et de saison », assure le producteur. Nathalie Ducoin (fromages, crèmerie) complètera l'équipe. « Déjà présente sur le marché hebdomadaire du dimanche, je connais bien la clientèle de Treillières. Ce magasin est un plus pour encore mieux se faire connaître, et surtout créer une activité permanente dans le centre-bourg ». Une règle d'or s'applique à ce choix d'aménagement : les produits qui atterrissent dans ce magasin sont récoltés dans un rayon n'excédant pas 50 km. Un terme pourrait s'appliquer à ce mode de consommation : la "biocoherence".

Hennion entreprises : soudures et bons tuyaux



Voilà près de 20 ans que l'entreprise artisanale Hennion est implantée sur Treillières, proposant un savoir-faire spécifique dans le soudage spécial. "À chaque problème sa solution", telle pourrait être la devise de cette TPE.

Depuis deux générations, les établissements Hennion proposent de la soudure précise et de qualité, adaptant son savoir-faire d'année en année, au fil des évolutions et exigences technologiques, mais aussi des demandes : « à chaque fois plus spécifiques, plus précises », indique David Hennion, le gérant. Il y a les sollicitations presque classiques, « du motoculteur au véhicule de collection en passant par la pièce d'un

vtt, on fait appel à nous pour réparer de la mécanique lourde ou des pièces infiniment petites. » Avec son collègue Philippe Potiron, l'équipe est à l'écoute des entreprises agricoles, des artisans - couvreurs, charpentiers... Mais également des personnes privées, comme ce jour-là « ce pilote qui fabriquait son propre avion de voltige... On voit un nombre incalculable de cas de figures différents. »

Le métal a plusieurs vies

Alu, acier, inox, fonte... Tous les matériaux sont traités, toutes les techniques sont employées, et comme le résume David Hennion, « avec le métal, on peut faire ce que l'on veut : enlever de la matière, en rajouter. À la différence du bois ou du plastique, le métal peut avoir plusieurs vies, nous sommes là pour trouver des solutions ». Un robot pour la centrale de Cordemais, des pièces de Rolls-Royce introuvables ou pour une imprimerie industrielle... « Analyse, étude de faisabilité : nous faisons appel à des connaissances en mécanique et résistance des matériaux. Et à chaque fois, nous repartons de l'existant pour parvenir à un résultat positif ». Et détrompons-nous : le soudage n'est pas une technique ruineuse, chaque réponse est une adaptation intelligente à la demande du client. « La philosophie de notre savoir-faire, c'est aussi celle de favoriser la réparation, donc le réemploi, plutôt que de se tourner vers le rachat, à neuf, d'un matériel ou d'une pièce. » Une vision consciencieuse du développement durable.

Contact : 12, rue de l'Alambic (ZA du Champ-Morin), tél. 02 40 94 68 58. Infos sur www.hennion-soudage.com
Autre particularité, l'entreprise s'est diversifiée dans la vente de combustibles (bûches, granulés...).

Les galettes sont dans la place

La silhouette de la cuisine mobile, ou tout simplement l'odeur de la crêpe bretonne ont sans doute déjà happé votre curiosité et vos papilles, chaque mercredi, Place de la Liberté. Dans le food truck, le marchand de galettes s'appelle Franck Loquet, gérant avec sa femme de cette cuisine ambulante née « d'un souhait de changement de vie professionnelle. Nous souhaitons travailler ensemble dans un métier de bouche, et c'est tout naturellement que nous nous sommes tournés vers ce produit simple, la galette de blé noir », raconte Franck. « L'intérêt de ce formidable produit, est qu'il constitue une base qui nous permet une variété importante de combinaisons ». Confectionnées essentiellement avec des produits bio et locaux, les pâtes à crêpes et à galettes se veulent éco-responsables, c'est-à-dire qu'elles « n'ont pas fait des kilomètres avant d'être cuisinées ». Idem pour les garnitures, « les matières premières sont soigneusement choisies ». Le succès est au rendez-vous pour cette petite entreprise qui fait vivre le centre-bourg. Sur place ou capable de se déplacer chez le client, Le marchand de galettes innove et s'adapte. Et puis chaque semaine, une galette spéciale est proposée, il serait dommage de ne pas se laisser tenter...

Le mercredi à Treillières 11h - 20h, les autres jours à Plessé, Orvault, Guenrouët. Infos sur le compte facebook [lemarchandegalettes](https://www.facebook.com/lemarchandegalettes) ou au 06 98 66 24 23



Treillières Autrement

LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

À travers vos contributions locales au grand débat national, vous avez été nombreux à réaffirmer votre désir d'être écoutés par les élus. Souhait bien légitime que chacun d'entre nous partage et qu'en qualité d'élus locaux nous avons largement décliné depuis 2014. Différents outils de consultation ont été mis en place : des comités de pilotage mixtes pour la construction des nouveaux équipements, des réunions publiques, des échanges thématiques par quartier, des rendez-vous de terrains, des consultations en ligne, des rendez-vous individuels... et bien d'autres encore... Pour que les échanges soient constructifs et efficaces, nous avons à chaque fois retenu le principe de vous présenter un projet de base amendable. C'est aussi ce qui sera réalisé avec l'aménageur privé, pour le projet de La Ménardais qui fait actuellement débat au sein de notre commune.

Vous attendez aussi de nous que nous nous rendions compte de l'action municipale. Cela aussi nous le réalisons à travers nos outils de communication : le magazine, le site internet, les réseaux sociaux... Parce que vous souhaitez également une totale transparence sur l'utilisation de vos impôts, le dossier de ce magazine est consacré aux finances communales.

Dans cette expression politique, une fois n'est pas coutume, nous avons souhaité partager notre satisfaction quant à la gestion de la commune à travers ce premier bilan :

► des investissements majeurs en faveur de l'éducation, du sport, de la culture et du patrimoine local, des mobilités, du développement durable, du cadre de vie et donc du vivre ensemble ... pour un total de 33 M€ à fin 2019.

► des services publics, étendus pour répondre à la dynamique démographique de la commune, modernisés avec le développement de la e-administration, adaptés aux besoins d'aujourd'hui avec notamment le déploiement en 2019 d'une nouvelle offre de service pour la jeunesse.

► des engagements politiques en faveur du pouvoir d'achat respectés : maintien des taux d'imposition communaux et de l'abattement général de 5 % pour tous les foyers imposables; diminution du prix du m³ d'eau tous les ans ; stabilité des tarifs aux usagers...

► des ratios financiers tous au VERT malgré la participation de la commune au déficit public national pour 420 000 € par an, un endettement totalement maîtrisé, une épargne consolidée qui couvre largement le remboursement de la dette et qui a permis de financer 28 % des investissements du mandat.

Au total, une gestion de mandat responsable et sécurisée qui ouvre de vraies marges de manœuvre pour l'avenir.

Nous espérons vous retrouver bientôt aux nombreux rendez-vous inauguraux de la commune qui seront aussi l'occasion d'échanger avec vous.

Les élus du groupe majoritaire

www.treillieresautrement.com

Nous contacter : treillieresautrement@orange.fr

07 61 78 02 62

Vivre à Treillières

LE GROUPE DE L'OPPOSITION

Gwenn Boulzennec rejoint notre groupe d'élus. Il remplace Christian Lemarchand qui a dû quitter son mandat d' élu pour de nouvelles responsabilités professionnelles dans un hôpital en Bretagne. Merci pour son implication depuis un an et bienvenue à Gwenn.

Début mars, les parents des élèves de la nouvelle école maternelle Pauline Kergomard ont manifesté pour s'opposer à la fermeture d'une classe. Ils ont raison : la situation actuelle considérée par l'Académie pour fermer une classe va totalement changer dans les futurs mois. Plus d'une centaine de familles va arriver dans les nouveaux logements du centre bourg. L'école fera le plein d'élèves. Fermer une classe, c'est punir les élèves actuels avec des effectifs supérieurs à 30 élèves par classe pour un an ! Nous apportons tout notre soutien aux parents et enseignants.

Mais que se passe-t-il à La Ménardais ? La grogne monte concernant les travaux : faits, défaits, refaits. Au final, des zigzags à n'y rien comprendre et toujours autant de difficulté pour les camions ou bus qui se croisent... Les traces de pneus sur les bordures en témoignent ! Direction Treillières, le DEMI haricot n'est pas convaincant : côté ligne droite, juste où la piste cyclable traverse, ça file très vite à en croire les riverains ! A l'embranchement rue de La Lœuf, le petit parapet ne protège en rien une chute 1,5 m plus bas ! Pour toute réponse, des grillages provisoires... Et l'annonce des reprises des travaux qui ne couleront rien : qui peut le croire ?

Les habitants du quartier sont aussi remontés contre le projet de construction de 2 immeubles en plein cœur du village, le long de la route près des arrêts du Lila Premier. Plus de trente logements, 76 places de parking, des bâtiments à plus de 10 m de hauteur... Nous étions totalement opposés à ce projet et l'avons dit en commission et en conseil municipal. Nous en avons fait part aux habitants du village par un tract et une permanence. La réaction est très forte : les habitants se mobilisent pour préserver le cachet du village et être partie prenante dans son aménagement. L'urbanisation à La Ménardais, oui, mais pas comme ça !

Ça n'a pas fait beaucoup de bruit... Après l'abandon de l'aéroport de Notre Dame Des Landes, toutes les collectivités concernées ont fait en 2018 une liste de doléances de « compensation » auprès de l'Etat. Le verdict de février... Pour notre intercommunalité : RIEN. Un dossier initial insuffisant ? Des acteurs sans conviction ? En tout cas c'est un rendez-vous manqué pour notre territoire et un désaveu pour nos élus à la CCEG.

Les conseillers municipaux du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Hélène Jalin, Jean-Pierre Tual, Gwenn Boulzennec

www.vivreatreillieres.com, vat@vivreatreillieres.com,
twitter : @Info_VAT

PERMANENCES

Le CLIC

Informations pour les personnes âgées
Tous les lundis de 9h à 12h au CCAS (Espace Atout'âge),
tél. 02 28 02 25 45

La psychologue de l'école des parents

Espace Atout'âge, de 15h à 18h, sur RDV
au 02 40 16 72 33

Sarah El Haïry, députée de Loire-Atlantique

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 09 62 57 69 09

Elisa Drion et Erwan Bouvais, conseillers départementaux

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 02 40 99 09 40

Conciliateur de justice

Patrick Champion, deux lundis par mois de 14h30 à 17h, mairie de La Chapelle-sur-Erdre

CAUE

Permanences chaque 2e mercredi après-midi du mois, DAE, 4 rue Olivier de Serres, à Grandchamps-des-Fontaines.

BESOINS URGENTS DE LA POPULATION

Le week-end et les jours fériés, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre, tél. 02 40 72 07 01

CCAS de Treillières, tél. 02 40 94 52 42

SERVICES DE GARDE

Médecins : le 15
Pharmacies de garde : le 32 37

LE MARCHÉ

Tous les jeudis et dimanches de 8h30 à 13h, place de la Liberté à Treillières

DECHÈTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Mardi et jeudi : 14h à 18h ; samedi : 9h à 18h
Accès sur présentation d'un badge qu'il est possible d'obtenir auprès d'Erdre et Gesvres, Service déchets
tél. 0810 05 10 20

POLICE MUNICIPALE

6 place de l'église
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
(Boîte aux lettres à la porte de l'accueil)
Contact : police.municipale@treillieres.fr
Tél. 02 40 26 83 89

TAXIS 7J/7 et 24 H/24

Taxis Nantes nord
Tél. 06 50 36 56 53
Baudouin taxi
Tél. 06 14 70 62 33

GUIDE DES SENIORS EST EN LIGNE

Bien vieillir à Treillières : tout savoir sur les aides, les permanences du CCAS, tout savoir sur l'habitat, le transport, les loisirs, sans oublier les services médicaux. Plein d'infos utiles et pratiques au quotidien sont dans ce guide à télécharger en ligne sur le site de la Ville.

www.treillieres.fr

Possibilité d'imprimer les fiches thématiques à l'espace Atout'âge, juste à côté de la mairie.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES : S'INSCRIRE JUSQU'AU 30 MARS POUR POUVOIR VOTER

Pour participer au scrutin de vote pour les élections européennes qui auront lieu le dimanche 26 mai 2019, il est désormais possible aux nouveaux électeurs de s'enregistrer jusqu'au 30 mars prochain auprès de la mairie (ou sur servicepublic.fr). L'élection concerne les 79 eurodéputés représentant la France au parlement européen.

Les électeurs souhaitant participer au dépouillement des élections européennes peuvent s'inscrire dès maintenant. Contacter le service élections au 02 40 94 65 87

À SAVOIR : les jeunes de 18 ans seront inscrits automatiquement par l'INSEE si le recensement citoyen a été effectué à leur 16 ans et si un éventuel changement de domicile a été signalé au service des armées. Par ailleurs, tous les électeurs recevront quelques jours avant les élections une nouvelle carte électorale comportant un numéro d'identification de l'INSEE.

Attention les bureaux de vote 5,6,7 et 8 sont transférés dans de nouvelles salles.

Bureaux N°1 et 2 : salle du conseil municipal ;

N°3 et 4 : salle des genêts ;

N°5 et 6 : salles d'activités de l'espace Atout'âge ;

N°7 : salle Fraternité

N°8 : salle Liberté (Espace de l'Amitié).

Les horaires d'ouverture des bureaux seront précisés ultérieurement sur le site Internet.

Carte d'identité et passeport : attention aux délais

Les demandes de carte d'identité et passeport se font uniquement sur RDV (le retrait s'effectue sans rendez-vous). RDV en ligne sur treillieres.fr (rubrique Mes démarches), par téléphone au 02 40 94 64 16 ou à l'accueil de la mairie. Compte-tenu du fait que de nombreux administrés non Treilliérains viennent faire leurs démarches sur la commune, le délai d'obtention d'un rendez-vous est parfois de quelques semaines.

Comptez ensuite entre 15 jours et 2 mois pour l'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport.



MARS

Lundi 18 - 19h

Conseil municipal – Débat d'orientation budgétaire
Salle du conseil, mairie

Vendredi 22 - 20h45**Les naufragés du chantier**

Pièce de théâtre,
Compagnie La Cavale
Espace Simone-de-Beauvoir
Autres dates : samedi 23 à 20h45, et
dimanches 24 et 31 mars à 15h30
Réservations 06 84 10 12 71 ou
<http://lacavale.webnode.fr>

Samedi 23 - 10h

Inauguration de l'école Pauline-Kergomard et des extensions des écoles Alexandre-Vincent et Joseph-Fraud

**Samedi 23 - de 9h30 à 12h30****Job Date'tudiant**

Ils sont jeunes et cherchent un job étudiant pour le week-end, les périodes de vacances. Ils sont chefs d'entreprise et cherchent de la main d'œuvre ponctuelle... Une occasion de faire se rencontrer jeunes et employeurs dans un même lieu.
Contact : Maison de l'emploi et de la formation, tél. 02 40 72 10 85 et emploi@cceg.fr
Salle des Cèdres à Grandchamp-des-Fontaines

Dimanche 24 - 15h30**Matches de basket**

Seniors femmes et hommes,
Treillières basket
Salle Héraclès
Rencontres suivantes :
dimanche 31 mars, 7 avril, 14 avril

Les 23 et 24 - journée**Salon du Livre Jeunesse**

Plongez dans la littérature jeunesse pour une 15^e édition, axée sur la contemplation, le bonheur, l'analyse, le temps pour soi et les autres. Avec une quinzaine d'auteurs et d'illustrateurs, la présence des éditions *À pas de loups* ainsi que le magazine indépendant Biscoto.
Site de la Papinière, Sucé-sur-Erdre

Samedi 30 - 8h45**Initiation à la marche nordique.**

Alternative au footing, plus complet que la marche active.
Salle du Haut-Gesvres
www.marchevivre.fr,
infos au 06 83 81 27 59

Samedi 30 - 20h30**Audition acoustique**

Treillières musique
Espace Simone-de-Beauvoir



AVRIL

Lundi 1^{er} avril - 19h

Conseil municipal
Salle du conseil, mairie

Mercredi 3 - 16h30-19h30

Collecte de sang
Espace Simone-de-Beauvoir

Mercredi 3 - à partir de 19h

Découverte handibasket
Complexe sportif
Héraclès

Vendredi 5**Tournoi de pétanque**

Organisé par l'Amicale des retraités
Boulodrome de la Rinqais

Samedi 6 - 20h**Diaporama commenté sur les États-Unis**

Proposé par Gérard Briant
Espace Simone-de-Beauvoir

Dimanche 7 - 9h30 – 12h30**Bourse aux plantes**

Proposée par l'Amicale des loisirs
Espace Simone-de-Beauvoir

Du 8 au 10 - 9h – 17h**Atelier pêche nature aux coups**

Proposé par l'Amicale des pêcheurs
Salles Héraclès

Vendredi 12 - 14h**Tournoi de belote**

Organisé par l'Amicale des retraités
Espace Simone-de-Beauvoir

13 et 14 - 14h**Championnat de pétanque (triplette)**

Organisé par le club de pétanque
Boulodrome de la Rinqais

Samedi 13 - journée**Tournoi de football**

Organisé par la Sympho foot
Stade de la Rinqais

Dimanche 21 - 10h45**Chasse aux œufs**

Parc du Haut-Gesvres



Organisée par la mairie de Treillières pour un public d'enfants de 2 à 10 ans, scolarisés ou domiciliés à Treillières. Trois parcours seront proposés en fonction de l'âge : 2-3 ans / 4-6 ans / 7-10 ans. Cette animation sera également l'occasion de découvrir ou redécouvrir le parc du Haut-Gesvres. Inscription préalable à l'espace Atout'Âge ou au service Vie locale de la mairie du 25 mars au 5 avril inclus, en présentant un justificatif de domicile ou un justificatif scolaire. Les enfants doivent se munir d'un petit panier, d'un seau de plage ou d'une boîte à œufs vide pour leur récolte. Parkings des écoles disponibles pour se rendre à pied jusqu'à l'entrée du parc du Haut-Gesvres.

Infos au 02 40 94 68 57

27 et 28, 10h - 18h30**Exposition artistique**

Proposée par Treillières Accueil

Vitrine des activités créatives, culturelles ou de bien-être de l'association : peinture sur porcelaine, pastel, peinture à l'huile, dessin pour enfant, encadrement, art floral, tricot et couture, yoga... Des ateliers de démonstration seront proposés. Thème 2019 : la nature, ses motifs, ses matières, ses couleurs
Espace Simone-de-Beauvoir

Dimanche 28 - 7h**Randonnées cyclo**

Proposées par le Treillières vélo club
Départ depuis la salle Athéna

COLLECTE DES DÉCHETS

tous les 15 jours
Le bac à ordures ménagères
et les sacs jaunes
sont collectés le même jour.

JE LES SORS LA VEILLE AU SOIR

MAI**Mardi 1^{er} - journée****Tournoi de football**

Organisé par la Sympho foot

Stade de la Rinqais

Samedi 4 - journée**Compétition de badminton**

Catégorie poussins

Proposée par Treillières badminton club

Salle Marathon

Samedi 4 - 19h**Soirée Irlandaise**

avec Nantes Irish dance



Proposée par Tilium melodia
Espace Simone-de-Beauvoir

Mercredi 8 mai - 11h**Cérémonie du 8 Mai 1945**

au cimetière.

Vendredi 10 - 12h**Buffet campagnard**

Proposée par l'Amicale des retraités

Espace Simone-de-Beauvoir

Samedi 11 - 12h**10 ans de Marche vive**

Espace Simone-de-Beauvoir

Du 15 au 17 - journée**Compétition jeunes rugby**

Finales du championnat de France UGSEL

Terrain des grands jeux

Vendredi 17**Inauguration du nouveau quartier**

A la tombée de la nuit, l'avenue du Général-de-Gaulle se transformera en véritable scène de théâtre laissant la place à la déambulation de cinq chevaux magiques dans un tourbillon de couleurs, d'ombres et de lumières.

Un spectacle féérique « Fiers à cheval » de la Compagnie Quidams. Pour toute la famille, animation gratuite.

(lire au dos de ce magazine)

Samedi 18 - à partir de 10h**Inauguration de la médiathèque**

La Médiathèque Jean-d'Ormesson, nouveau lieu de vie et de cultures ouvrira ses portes le samedi 18 mai par une visite surprenante, humoristique et décalée à partir de 10h.

(lire au dos de ce magazine)

Samedi 25 - 14h30**"Festi'jeu prend de la hauteur"**

Le festival met en valeur le jeu comme outil de divertissement intergénérationnel à caractère social, culturel et éducatif. Le principe est de proposer des jeux pour tous, sous toutes leurs formes et gratuits. Au programme pour cette édition 2019 "en hauteur" : tyrolienne, mur d'escalade, slack-line, structure gonflable, espace tout-petits, parcours à échasses, espace ludique zoo, espace Kapla, bar à jeux, kin-ball, initiation aux drones, espace zen, initiation aux bulles géantes, déambulation d'échassiers. Et pour finir : spectacle gratuit autour des arts du feu.



Le prochain magazine de Treillières sera diffusé à partir du 11 juin et couvrira la période allant jusqu'au mois de septembre 2019. Pour tout événement à faire paraître dans le magazine, merci d'adresser votre demande à mairie@treillieres.fr, avant le 15 avril 2019.

CE QUI VOUS ATTEND AVANT L'ÉTÉ

TOUT PUBLIC
- GRATUIT -

SAMEDI 23 MARS • 10H

📍 École maternelle Pauline-Kergomard
40 rue Étienne-Sebert

Inauguration de l'École maternelle
Pauline-Kergomard
et des extensions des écoles
Alexandre-Vincent et Joseph-Fraud
*Déambulation rythmée
par la célèbre troupe Batala de Nantes*



VENDREDI 17 MAI

20H30

📍 Avenue du Général-de-Gaulle

Inauguration de l'avenue du Général-de-Gaulle
Spectacle féerique "Fiers à Cheval"



SAMEDI 18 MAI • 10H

📍 Avenue du Général-de-Gaulle

Inauguration de la Médiathèque
Jean-d'Ormesson
*Visite décalée et humoristique
avec la Compagnie du 2°*



VENDREDI 21 JUIN

DE 19H À 23H

📍 Place de la Liberté - Passage de la Chesnaie

SAMEDI 22 JUIN

DE 15H À MINUIT

📍 Parvis de la Mairie
Avenue du Général-de-Gaulle
Esplanade Simone-de-Beauvoir

Treill'air de Fête - Edition 10^e Anniversaire
*"Rallumer les Etoiles" avec des concerts,
des jeux et des découvertes, de la restauration,
un bal populaire et un feu d'artifice*

Rendez-vous sur le site internet
et les réseaux sociaux pour plus d'informations



www.treillieres.fr

